

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral : W-6249

Forum[®]

Fongicide

Substance active : 150 g/l de diméthomorphe (% en poids : 13,9)

Mode d'action (groupe FRAC) : H5 (40)

Formule : Concentré dispersible (DC)

Fongicide de lutte en profondeur contre le mildiou du concombre, du houblon, de la laitue et des oignons, contre le mildiou du tabac, contre le mildiou de la tomate, contre le mildiou de la pomme de terre ainsi que contre le mildiou de la vigne avec action partielle contre la pourriture grise.

Application

Mode d'action

Forum contient du diméthomorphe (DMM), une substance active qui perturbe la formation de la membrane cellulaire à de nombreux stades de développement du mildiou ou peronospora. Le DMM possède non seulement une action par contact durable, mais pénètre aussi profondément dans les parties traitées de la plante et s'y diffuse (substance systémique locale avec action en profondeur). Il est ainsi encore possible de lutter contre le champignon dans des phases de développement précoces après l'infection (1-2 jours). Un effet particulièrement durable est obtenu par l'action anti-sporulante, qui interrompt le cycle de multiplication du peronospora et réprime une nouvelle propagation des spores dans la plantation. Forum procure ainsi une protection générale durable et indépendante des conditions météorologiques. Forum ménage les acariens prédateurs et convient aux cultures du houblon et maraîchères intégrées et respectueuses de l'environnement.

Tolérance des plantes cultivées

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Forum est très bien toléré par toutes les cultures testées.

Autres remarques

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue. La dose d'application recommandée par BASF doit impérativement être respectée.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Il est conseillé d'appliquer Forum à titre préventif dans toutes les indications et cultures.

Vignes

Contre le mildiou (*Peronospora*, *Plasmopara viticola*)

Action partielle contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Concentration : 0,065 %

Dose d'application : 1,0 l/ha dans 1 600 l d'eau/ha

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec Folpet LG (0,1 %) pour la prévention de résistances.

L'application est effectuée en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte, en traitements avant et après la floraison jusqu'à la mi-août, au plus tard.

Concombres (à partir de BBCH 15)

Contre le mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Concentration : 0,1 %

Dose d'application : 1,0 l/ha

Maximum de 4 applications par an.

Délai d'attente : 3 jours

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec Stroby WG (0,15 %).

Le traitement est effectué en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte. Les traitements ultérieurs peuvent être effectués à 8-14 jours d'intervalle.

Laitue (à partir de BBCH 13)

Contre le mildiou (*Peronosporaceae*)

Dose d'application : **1,0 l/ha**

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec des produits de matières actives FRAC N° M3.

L'application est effectuée au plus tard 14 jours après la plantation.

Tomate (à partir de BBCH 17)

Contre le mildiou de la tomate (*Phytophthora infestans*)

Concentration : **0,1 %**

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec des produits de matières actives FRAC N° M3 ou avec Cuproxat flüssig (0,3 %).

4 applications max. par parcelle et par an.

Délais d'attente :

- pour le mélange de cuve avec Cuproxat flüssig : 3 jours
- pour les mélanges de cuve avec produits matières actives FRAC N° M3 :

3 semaines

Valeurs indicatives pour la dose d'application nécessaire en fonction du stade de développement des tomates :

- | | |
|---|----------|
| - Taille des plants jusqu'à 50 cm | 2,0 l/ha |
| - Taille des plants entre 50 et 125 cm | 3,0 l/ha |
| - Taille des plants supérieure à 125 cm | 4,0 l/ha |

Le traitement est effectué en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte. Les traitements ultérieurs peuvent être effectués à 8-14 jours d'intervalle.

Oignon (à partir de BBCH 14)**Contre le mildiou de l'oignon (*Peronospora destructor*)**

La demande a été annulée pour le moment en raison du retrait de l'approbation du partenaire de mélange Rover.

Culture du houblon**Contre le mildiou (infection secondaire, *Pseudoperonospora humuli*)**

Concentration : **0,1 %**

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec des produits de matières actives FRAC N° M3.

Maximum de 6 applications par an.

Délai d'attente : 2 semaines

Le traitement est effectué en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte. Forum doit être utilisé uniquement à titre de protection. Les traitements ultérieurs peuvent être effectués à 8-12 jours d'intervalle.

Afin d'alterner les substances actives, nous recommandons, dans un programme de traitement, 3 traitements par saison avec Forum en alternance avec d'autres fongicides autorisés de lutte contre peronospora appartenant à d'autres groupes de substances actives.

Pour une action efficace, la quantité d'eau doit être adaptée en fonction du stade de développement de la culture. Veiller à une bonne imprégnation des plantes.

Valeurs indicatives pour la dose d'application nécessaires en fonction du stade de développement du houblon :

jusqu'à BBCH 37 :	1,9 l/ha
BBCH 37-55 :	2,8 l/ha
à partir de BBCH 55 :	4,0 l/ha

En fonction du stade de développement du houblon et de la technique d'application, les quantités d'eau suivantes sont conseillées (l/ha) :

	Pulvérisateur à pression	Pulvérisateur à jet porté à ventilateur
BBCH 32-37	1 000 -1 900	700 -1 300
BBCH 37-55	1 900 - 2 800	1 300 -1 900
BBCH 55-85	2 800 - 4 200	1 900 -2 800

Pomme de terre

Contre le mildiou de la pomme de terre (*Phytophthora infestans*)

Dose d'application : 1,0 l/ha dilué dans 300 à 600 l d'eau/ha

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec des produits de matières actives FRAC N° M3 ou avec Cuproxat flüssig (0,3 %).

Délai d'attente : 3 semaines

Le traitement est effectué en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte. Forum doit être utilisé uniquement à titre de protection. Les traitements ultérieurs doivent être effectués à 7-10 jours d'intervalle.

Tabac

Contre le mildiou du tabac (*Peronospora tabacina*)

Dose d'application : 1,5 l/ha dilué dans 400 à 800 l d'eau/ha

Pour cette indication, utilisation uniquement en combinaison avec des produits de matières actives FRAC N° M3.

Maximum de 3 applications par an.

L'application est effectuée en cas de risque d'infection, lorsque le plant a atteint 30 % de la croissance maximale longitudinale ou de la rosette (stade 3 nœuds) spécifique à l'espèce.

Tabac (plein air)

Contre le mildiou du tabac (*Peronospora tabacina*)

Dose d'application : 1,5 l/ha dilué dans 400 à 800 l d'eau/ha

Délai d'attente : 7 jours.

APPLICATIONS AUTORISEES

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
Vigne	Mildiou de la vigne Effet partiel : Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Concentration : 0,065 % Dose d'application : 1 l/ha Application : traitements avant et après la floraison jusqu'à la mi-août, au plus tard.	1, 2, 3, 4, 5, 6
Concombre	Mildiou des cucurbitacées	Concentration : 0,1 % Dose d'application : 1 l/ha Délai d'attente : 3 jours	4, 6, 7, 8
Laitue pommée	Mildiou de la laitue	Dose d'application : 1 l/ha Application : Traitement au plus tard 14 jours après la plantation.	6, 9
Tomate	Mildiou de la tomate	Concentration : 0,1 % Délai d'attente : 3 semaines	4, 6, 7, 11
Tomate	Mildiou de la tomate	Concentration : 0,1 % Délai d'attente : 3 jours	4, 6, 7, 10
Oignon	Mildiou de l'oignon	-	12
Houblon	Mildiou du houblon	Concentration : 0,1 % Délai d'attente : 2 semaines	6, 13, 14, 15
Pommes de terre	Mildiou de la pomme de terre	Dose d'application : 1 l/ha Délai d'attente : 3 semaines	6, 11, 16
Tabac	Mildiou du tabac	Dose d'application : 1,5 l/ha	6, 17, 18
Tabac	Mildiou du tabac	Dose d'application : 1,5 l/ha	6, 19, 20

CONSIGNES D'AUTORISATION ET REMARQUES :

1. Uniquement dans un mélange de cuve avec Folpet LG (0,1 %).

2. SPa 1 : Pour éviter le développement de résistances 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives.
3. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha.
4. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface.
5. Travaux successifs : porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.
6. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
7. 4 traitements au maximum par parcelle et par année.
8. En mélange avec 0.015% Strobry.
9. En mélange avec des produits de matières actives FRAC N° M3.
10. Uniquement en mélange avec 0.3% Cuproxat liquide (190 g/l de cuivre).
11. En mélange avec des produits de matières actives FRAC N° M3.
12. La demande a été annulé pour le moment en raison du retrait de l'approbation du partenaire de mélange Rover.
13. Sur la même parcelle, 6 traitements par année au maximum
14. En mélange avec des produits de matières actives FRAC N° M3.
15. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions du service d'homologation.
16. 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements.
17. 3 traitements par année au maximum.
18. En mélange avec des produits de matières actives FRAC N° M3.
19. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

20.Spa1 : Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits de matières actives FRAC N° 40.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10, et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle à ce que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation de la bouillie de pulvérisation

- 1) Remplir à moitié d'eau la cuve.
- 2) Bien agiter Forum avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
- 3) Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
- 4) Remplir la cuve avec de l'eau.

Volume d'eau : en fonction de la culture, conformément au stade de développement de la culture ; veiller à une bonne imprégnation.

- 5) Appliquer immédiatement les mélanges tout en faisant fonctionner l'agitateur.

Porter des gants de protection, des lunettes de protection hermétiques ou une visière de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Forum est miscible avec des herbicides (Focus[®] Ultra, par exemple), avec des fongicides (Cantus[®], Kumulus[®] WG, Vivando[®], par exemple) et avec des insecticides ainsi qu'avec des engrais foliaires de marques de qualité.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve qui ne sont pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

Conseils pour le stockage

Les produits phytosanitaires doivent toujours être conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. En particulier pour le stockage de bidons entamés, il est nécessaire de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

Conseils de sécurité pour la manipulation

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de dangers :

Identificateur clé	GHS05	GHS07	GHS08	GHS09
Symbole				
Indication danger	Corrosif	Attention dangereux	Dangereux pour la santé	Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H360F Peut nuire à la fertilité.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Conseils de prudence (prévention) :

- P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage..

Conseils de prudence (intervention) :

- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée : consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence (élimination) :

- P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence (élimination) :

- P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux

Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation : Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau : Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Service d'urgence en cas d'intoxications :

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51

En dehors des heures d'ouverture, le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'incidents (p. ex. incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au



We create chemistry

21.10.2024

produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF